

FREDERIC BIERRY
PRESIDENT

Collectif Vallée Debout, Le Chaudron des Alternatives, Nature et Vie

Vous avez souhaité nous saisir concernant notre projet environnemental en faveur du sport de nature au Champ du Feu. Votre courrier est finalement parvenu presque six mois après la concertation que nous avons menée sur ce projet cet été. Mais rassurez-vous, cela n'enlève rien à la légitimité de votre démarche : quand un projet est en gestation, toutes les contributions sont les bienvenues, même tardivement.

Nous regrettons que vous n'ayez pas pu participer à cette concertation : les réunions publiques, les visites de sites sur place et les permanences auraient été autant d'occasions de vous présenter notre projet.

En effet, **la Collectivité Européenne d'Alsace n'a pas manqué à ses obligations en matière de publicité préalable à cette concertation** : insertions-presse, affichages en mairie et sur tous les sites à projets, information via le site internet de la collectivité et les réseaux sociaux. Tous les moyens ont été mis en œuvre pour permettre à tout un chacun d'y contribuer. Monique HOULNE, conseillère d'Alsace y a consacré plus de 70 heures !

Ce projet est né d'une longue période de réflexion entre les élus des communes concernées par le Champ du feu, les acteurs socio-économiques environnementaux et sportifs. Il est le fruit de plusieurs années d'études et répond aux attentes fortes exprimées par ses acteurs depuis de nombreuses années. Nous constatons que vous diffusez des informations erronées, aussi,

- Nous ne prévoyons pas de faire venir sur nos sommets des « *hordes de touristes dans le cadre d'un projet de développement touristique* » ! Nous ne sommes pas aveugles et avons pleinement conscience des évolutions climatiques et sociétales en cours et c'est d'ailleurs ce qui fonde notre projet. **Il n'y aura aucun équipement hôtelier nouveau.**
- **Nous ne prévoyons pas « d'aménager 2 000 places de stationnement supplémentaires au Champ du Feu » !**
- **Il n'y aura pas de canon à neige sur le domaine nordique du Champ du Feu !**
- **Il n'y aura pas non plus de « zone de fatbike aux Bottelets » à la Charbonnière, ni « chiens de traîneaux à la Rothlach ».**
- **Enfin, les travaux envisagés ne commenceront pas en 2024, ni-même en 2025 !**

Le projet que nous proposons aujourd'hui aux alsaciennes et aux alsaciens vise à réduire la place de la voiture, dans la suite logique des Navettes des Neiges.

Les investissements que nous proposons sont aussi destinés à améliorer les performances énergétiques de notre patrimoine bâti ou de collectivités voisines (Pouvez-vous vous satisfaire

Collectivité européenne d'Alsace

Hôtel du Département
Place du Quartier Blanc 67964 STRASBOURG Cedex 9

Hôtel du Département
100 Avenue d'Alsace 68000 COLMAR

03 69 49 39 29 | www.alsace.eu

que la Ville de Strasbourg chauffe son bâtiment avec un groupe électrogène ? Est-ce votre vision de la protection de notre environnement ?).

Concernant le projet de Pôle Nordique aux Myrtilles nous souhaitons simplement remettre à niveau un équipement de biathlon qui fut l'un des premiers en France dans les années 1980-90. Actuellement implanté aux Bottelets, il sera déplacé aux Myrtilles afin de préserver un site environnemental (Renaturation du site des Bottelets avec la présence des lycopes protégés).

Par ailleurs, aucun aménagement n'est prévu en zone protégée (Réserves biologiques domaniales, Natura 2000)- A l'inverse le projet vise à éviter ces milieux : fermeture de la piste le long de la tourbière, déviation des parcours de randonnée pédestre, désimperméabilisation de 1 200 places de parking).

Cette sensibilisation à l'environnement c'est aussi le sens de notre engagement avec le déploiement des brigades vertes et le soutien aux dix Centres d'Initiation à la Nature et à l'Environnement (CINE) alsaciens. Nous sommes la seule collectivité départementale à disposer d'une police environnementale aussi déployée et d'autant de CINE !

Ainsi, nous assumons pleinement de ne pas chercher à empêcher ces visiteurs de pouvoir accéder à nos sommets. Le Champ du feu est depuis toujours la montagne la plus proche de Strasbourg, elle a toujours attiré. **Le droit pour tous de se connecter à la nature sans l'abimer doit être préservé. C'est le sens de notre démarche.**

Cela ne vous aura pas échappé que dans notre société, l'obésité des jeunes est en hausse. Le sport-nature est une activité qui peut aider les jeunes à sortir de la sédentarité. En effet, les sites de nature ont double vocation : sensibiliser les générations aux enjeux environnementaux et profiter du bon air, du bien-être de la nature.

Au final, il me semble à vous lire que nous pourrions probablement nous rejoindre sur de nombreux points. Je prends également note de votre disposition à contribuer à la recherche des solutions les mieux adaptées à l'atteinte des objectifs cités précédemment.

Vous l'aurez compris : nous ne vous avons pas attendus, pour réfléchir aux améliorations à apporter au projet. Des expertises manquent encore, le modèle économique est en cours, des expertises complémentaires sont attendues sur la ressource en eau. Le projet de Pôle Nordique lui-même doit encore évoluer, afin de prendre pleinement en compte les oppositions. Toutes les propositions seront examinées. **Sachant qu'in fine le projet qui aura pu être remanié sera soumis à une enquête publique en 2025.**

Le Champ du Feu est un bien commun à tous, charge à nous de lui permettre collectivement d'évoluer positivement au cours des prochaines années, et naturellement de manière apaisée et constructive.

Nous sommes un interlocuteur à votre écoute, comme nous l'avons toujours été depuis le début. Nous vous invitons à ne pas propager de fausses informations.

Comptant sur votre compréhension, Nous vous prions de recevoir, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.

Monique HOULNE



Frédéric BIERRY

